



Œuvre humanitaire : **P.2**  
**Des femmes et hommes de l'APCPH-PS donnent de la joie aux orphelins**



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°697 du 21 Décembre 2020  
**Nouvelle**  
**OPINION**  
*Joyeux Noël*  
 Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Opportunités d'affaires au Togo :  
**Focus Yakou lance le Tom 3 du "Guide Pratique des Affaires au Togo"** **P.7**



**Budget 2021 :**



**P.5**

**Relance dans les secteurs de développement, la grande priorité**

Mesures face au Covid:

**Le ministre Yark Damehane lance un appel aux policiers pour plus de professionnalisme** **P.4**



Une vue des Agents de Police

CNO-Togo:

**Déladem AKPAKI nouveau patron des lieux** **P.7**



Déladem Akpaki

# Saisi et destruction des produits congelés : L'OTR en avant garde pour mettre la population à l'abri du danger

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a une fois encore démontré sa ferme volonté de lutter contre les produits prohibés qui circulent sur le marché national. Cette volonté s'est manifestée à travers le Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) qui a saisi et détruit une cargaison composée de produits prohibés (produits congelés), le 15 décembre dernier dans le quartier de Wognomé.



La cargaison saisie en instance de destruction

En ces périodes de fin d'année, l'on doit faire extrêmement attention aux produits dénués de qualité, avariés, contrefaits ou impropres, qui circulent sur

le marché. Une attention de veille doit être privilégiée par tout un chacun pour une la bonne préservation de la santé des populations. Comme le

Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) a commencé par jouer sa partition, l'Association Togolaise de Consommateurs (ATC) et la Ligue des Consommateurs du Togo (LCT) doivent également veiller au grain. Aussi l'on doit retenir également que la contrebande et le trafic des produits illégitimes nuisent aux entreprises légitimes, et constituent une perte pour l'économie du pays.

Pour ce qui a été saisi et

détruit par l'OTR, il s'agit de 378 cartons de dos de poulet et de poulet entier en provenance du Ghana sans documents douaniers. Il faut rappeler que l'OTR est en avant garde pour mettre la population à l'abri du danger.

L'Office appelle, à cet effet, toute la population à la collaboration, afin de démanteler les réseaux de contrebande et venir à bout de ces trafics.

Elom

## Œuvre humanitaire :

# Des femmes et hommes de l'APCPH-PS donnent de la joie aux orphelins

L'année 2020 a été secouée par une véritable crise sanitaire due au coronavirus. Ce mal est en passe de porter un coup dur sur les fêtes de fin d'année qui s'annoncent dans une ambiance de tristesse. Mais malgré tout, certaines bonnes volontés à l'instar des femmes et hommes commerçants de pagnes regroupés en APCPH-PS (Association Pour le Commerce des Pagnes Hitarget et Pagnes Similaires) du grand marché de Lomé ont bien voulu assister les enfants déshérités en cette période des fêtes.

C'est dans ce cadre que ces femmes et hommes aux bons cœurs ont soutenu (3) trois orphelinats en importants lots de vivres, de non-vivres et des enveloppes allant de 100.000 à 50.000 FCFA. C'était au cours d'une opération de don qui s'est déroulée le samedi 19 décembre et qui



Remise symbolique au Centre de réinsertion Cacavé à Lomé

a pris en compte l'orphelinat "Soin Royal" situé à Amakpapé, l'orphelinat "Dieu est grand" d'Amoussoukopé (situé dans la préfecture de l'Agou) et le centre de réinsertion des enfants CORS-JDC de Lomé.

Avec la crise sanitaire, nombreuses sont les familles vulnérables et responsables des orphelinats qui se demandent quoi faire pour amener les enfants surtout à se sentir joyeux en ces jours. Mais à travers des prières de tous les jours, ces derniers ont été écoutés par de généreux hommes et fem-

mes issues de l'association APCPH-PS.

Très tôt, les membres de cette association qui fait 6 ans de vie à ce jour, n'ont pas hésité à mettre la main à la poche pour apporter assistance à ces derniers. C'est dans ce contexte qu'ils ont à travers une œuvre humanitaire, offert un important lots de vivres, de non-vivres ainsi que des enveloppes à l'orphelinat "Soin Royal" situé à Amakpapé, l'orphelinat "Dieu est grand" d'Amoussoukopé (situé dans la préfecture de l'Agou) et le centre de réinsertion des CORS-JDC de Lomé.

L'idée, c'est donc de semer un temps soit peu de la joie dans les cœurs des enfants surtout en ces moments de fêtes. Les dons sont composés d'importants cartons de tomates, sardines, pâtes alimentaires, de biscuits, des bidons d'huile, des sacs de riz et de maïs et



Photo de famille à l'orphelinat "Dieu est grand" d'Amoussoukopé.

plusieurs lots de pagnes. L'essentiel c'est de permettre aux enfants de passer de beaux moments de fêtes dans ces différents centres.

C'est l'orphelinat "Soin Royal" d'Amakpapé, qui regroupe en son sein 67 orphelins dont 22 filles et 45 garçons qui a bénéficié en premier les gestes de bienfaisance de ladite association. Aussitôt après ce premier geste le cap est mis sur l'orphelinat "Dieu est grand" d'Amoussoukopé (situé dans la préfecture de l'Agou) qui accueille un grand nombre d'enfants démunis, des orphelins et des enfants abandonnés par les parents. Le même geste a été constaté à ce niveau avec à l'appui une enveloppe de 100.000 FCFA.

Après l'orphelinat "Dieu est grand" d'Amoussoukopé, la délégation de l'Association Pour le Commerce des Pagnes Hitarget et Pagnes

Similaires, s'est retrouvé du côté du centre de réinsertion des enfants "CORS-JDC" de Lomé. Un centre qui abrite et éduque les enfants qui ont été en difficulté avec la loi.

A ce niveau également tout comme chez les autres, c'est le même exercice de remise de lots et d'une enveloppe de 50.000 FCFA. Un peu partout où la délégation est passée, c'était l'euphorie chez les bénéficiaires qui ne finissent pas de remercier les donateurs.

C'est le cas au niveau du responsable de l'orphelinat "Soin Royal" d'Amakpapé, M. Geofrrey, pour qui ce don est la bienvenue car cela fait déjà des semaines que, manger même devient plus compliqué pour les enfants. Très ému surtout de l'importance du don, il n'a pas manqué de remercier les donateurs qui leur ont apporté assistance en ces

Suite à la page 6



Photo de famille des orphelins du centre "Soin Royal" d'Amakpapé.

## Festivités de fin d'année et couvre-feu:

# Le gouvernement prend des mesures drastiques dans la lutte contre le covid-19

Dans quelques jours, les fêtes de fin d'année seront célébrées de par le monde. Au Togo comme partout ailleurs, au regard de la résurgence des cas liés au covid-19, des restrictions ont été prises dans la riposte contre cette pandémie.

L'on comprend aisément que les festivités de cette fin d'année, n'auront pas un grand entrain au Togo surtout dans le grand Lomé.

C'est ce qu'en ont décidé les autorités du pays pour faire face à cette épidémie du siècle. Ces mesures draconiennes ont été officiellement annoncées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre



Col Amana Kodjo, Comandant de la FOSAP

re Covid-19 au Togo.

Ainsi après avis du Conseil scientifique et suite aux concertations avec les différents acteurs, un couvre-feu a été instauré dans la zone du Grand Lomé et qui a pris effet

depuis hier 20 décembre 2020 et censé prendre fin le 03 janvier 2021 de 22 heures à 05 heures. Il en est de même pour les 24,25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 dont l'heure du couvre-

feu a été fixée de 23 heures à 05 heures.

Pour le reste du territoire national, le couvre-feu est également valable, les 24, 25 et 31 décembre 2020, et le 1er janvier 2021 de 23 heures à 05 heures.

Selon la décision prise par le gouvernement, la consommation sur place dans tous les bars sur toute l'étendue du territoire national est interdite du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021.

Les rassemblements de plus de 15 personnes sur toute l'étendue du territoire national, les événements culturels et commerciaux sont également interdits du 20 décembre

2020 au 03 janvier 2021. Par la même occasion, les célébrations de cultes sont autorisées les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 dans le strict respect des mesures barrières et des horaires du couvre-feu.

Loin de faire l'unanimité, ces mesures prises par les autorités suscitent des critiques au sein de la population qui les trouvent très drastiques. Mais l'on doit se rendre à l'évidence que le gouvernement est soucieux du mal et était obligé de prendre cette mesure pour éviter tant soit peu la propagation du virus au moment des fêtes.

La Rédaction

## Covid-19/ Quinzaine commerciale :

# La 36ème édition est consacrée au respect des mesures barrières

La 36ème édition de la quinzaine commerciale qui a ouvert ses portes depuis le mardi 15 décembre dernier sur le seul site d'Agbadahonou et sur la plateforme dénommée "E-QUINZAINE" annonce déjà les couleurs des fêtes. Bien que le nombre des stands soient limité à 64 au lieu de 220, l'équipe de la Coordination Nationale de la Gestion de la Riposte au Covid-19 (CNGRC 19) veille au grain à la sensibilisation les exposants et visiteurs sur les mesures à prendre sur le site.

Ces sont entre autres le port obligatoire des masques pour les exposants et les visiteurs ; le lavage des mains aux entrées et sur l'aire de la foire ; la prise de température aux entrées, l'utilisation de gels hydro alcooliques obligatoire sur l'aire de la foire et dans chaque stand ; le respect de la distanciation sociale.

Pour cause de coronavirus qui a eu à paralyser toutes les activités économiques, nombreux sont ces gens qui se posaient la question sur la tenue de cet événement. Aujourd'hui, c'est plus que clair que le Chef de l'Etat



Coupure du ruban inaugural

Faure Gnassingbé se préoccupe de ce que vit tout un chacun des Togolais en ces temps de fin d'année. Un temps qui s'annonce un peu compliqué pour l'ensemble de la population. Mais pour soulager un temps soit peu les peines de tout un chacun et surtout des opérateurs économiques et commerçants de tous genres, il a donné son feu vert pour l'organisation de la 36ème édition de la quinzaine commerciale.

C'est dire qu'il reste soucieux de la situation difficile des togolais ces moments où le mal existe toujours. Raison pour laquelle, il a permis à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI Togo) d'organiser cette messe

commerciale à défaut de celle que la population a l'habitude de vivre au niveau de Togo 2000.

L'objectif, c'est de permettre aux opérateurs économiques et commerçants d'écouler les stocks et marchandises invendues de l'année et surtout mettre à la disposition des populations, les produits de première nécessité pour les fêtes de fin d'année, mais de promouvoir également la consommation des produits locaux initiée par le gouvernement.

Par respect des mesures

barrières édictées par le gouvernement, le e-commerce a été privilégié pour éviter l'affluence du public, (un marché virtuel sera ainsi animé tous les jours sur la plateforme dénommée "E-QUINZAINE").

L'objectif, selon les responsables de la CCIT, c'est de créer des ponts commerciaux entre vendeurs et acheteurs venant de tous horizons, avec une logistique de livraison à l'appui. Pour les éditions passées, la CCIT présentait plus de deux-cent stands mais avec cette pandémie de

coronavirus, le nombre de places pour les exposants est limité à 64 stands, avec une distanciation physique en vigueur entre exposants, (soit 60 de 15m2 du côté Commerce général et seulement 04 de 18m2 du côté restauration). Ceci pour éviter les attroupements qui se faisaient dans le temps à ce niveau. Ces stands, ont été construits avec de larges couloirs facilitant une bonne circulation des visiteurs.

A l'ouverture de cette foire, le ministre Kodjo Adedze a, salué la détermination et le travail réalisé sur le terrain par la CCIT pour une quinzaine commerciale réussie avec zéro contamination à la Covid-19. Tout en appelant les visiteurs et les exposants au respect des mesures barrières, le ministre a réitéré la volonté du gouvernement et de son département en particulier à accompagner la CCIT durant cette manifestation commerciale pour sa réussite.

Elom

**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**

**Payez vos Impôts en ligne**  
via <https://e-services.otr.tg/>

## Loi de finances Exercice 2021 :

# Les députés votent le budget en recettes et en dépenses à 1521 646 626.000 F CFA

Le vendredi dernier à leur siège, les représentants du peuple ont adopté le projet de loi de finances, exercice 2021. Le vote est intervenu après plusieurs semaines de travaux en commission. Les informations précisent que le budget exercice 2021 s'élève en recettes et en dépenses à 1.521.646.626.000 FCFA. Une nette différence se dégage entre la loi de finances rectificative 2020 qui s'élevait à 1.638 milliards de francs CFA, donc une baisse de 7,1%.

Cette session qui a conduit au vote du budget a été dirigée par la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Chantal Yawa Djigbodi Tsègan. On notait la présence de Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances, et de Christian Trimua, ministre en charge, des relations avec les institutions de la République.

La loi de finance 2021



Une vue des députés à l'Assemblée nationale

prend en compte les objectifs de développement durable (ODD) traduits dans le PND et la feuille de route du gouvernement conformément à la vision 2020-2025. Le budget 2021 met un accent particulier sur les programmes visant l'amélioration du capital humain, de la politique d'accès à l'éducation pour tous, du système de santé universelle et de protection, des mécanismes de promotion de l'équité genre de l'accompagnement des exploitants agricoles, des

mesures visant la création d'emplois des jeunes, des capacités opérationnelles des forces de sécurité et de défense.

Le gouvernement va bientôt créer une banque de trésors au Togo.

Cette question a été débattue en séance plénière par les élus du peuple lors du vote du budget exercice 2021. La principale inquiétude soulevée par les députés concerne l'opportunité de cette initiative au moment où quasiment toutes les banques



Mme Yawa Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale

sont privatisées dans le pays et si selon les explications données par les services du ministère de l'économie et des finances, cette banque ne vient pas en concurrence des banques classiques déjà opérationnelles sur le marché. Les usagers de cette future institution financière ne sont pas à proprement parler des clients. Il s'agit des déposants qui sont des organismes publics et les démembrés de l'Etat. En effet, le trésor devrait avoir des comptes bancaires de dépôt

pour tous les organismes publics, ce qui n'est pas encore le cas. Le trésor n'est pas encore opérationnel comme une banque.

Les institutions publiques ont de l'argent dans les banques mais le trésor n'a pas sa main sur ça. " Nous voulons connecter le trésor au réseau bancaire. Aujourd'hui, les agents de l'Etat peuvent avoir leur compte au trésor. Le fonctionnaire peut avoir un chéquier du trésor tiré et payé. Le trésor doit avoir de la liquidité. ", a expliqué le ministre Sani Yaya. La banque classique est un marché différent de la banque du trésor.

L'institution ne fera pas de crédits mais des avances pour les fonctionnaires domiciliés en son sein, soutient le ministre.

### Nouvelle Opinion

#### Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
Révisé n°0149/14/03/01/HAAC  
Siège: Adidoadin, PAVée prolongée,  
2ème carré après Pharmacie  
Le Galien

#### Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
Cel: 91 36 37 55  
jeantchagnao@yahoo.fr

#### Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

#### Rédacteurs :

Tchagnao  
El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroïne Tchagnao  
Dalikou Lynda A.

#### Imprimerie:

Direct Sprint

#### Tirage :

2.000 exemplaires



Une vue des agents de Police

## Mesures face au Covid:

# Le ministre Yark Damehane lance un appel aux policiers pour plus de professionnalisme

Le 15 décembre 2020 à Lomé, le Gal Yark Damehane, Ministre de la Sécurité et de la protection civile a présidé la rencontre trimestrielle de la Police nationale (PN).

Cette rencontre avait pour objectif primordial d'échanger avec ses collaborateurs afin de mieux protéger les populations. La réunion s'est tenue entre le Directeur général de la Police, les Commissaires, les Officiers de police et les Chefs de service. On notait au total 200 participants de la Police Nationale.

Le Ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Gal Damehane Yark, a félicité la Police nationale pour ses efforts qu'elle n'a cessé d'apporter pour protéger les personnes et les biens. Le

Gal Yark a également saisi l'occasion pour appeler les policiers à plus de professionnalisme dans l'exécution des missions en privilégiant les droits de l'Homme.

Les échanges ont porté particulièrement sur le dispositif de lutte contre l'insécurité en cette période de fin d'année, l'exposé et l'analyse des actes peu professionnels constatés au sein du personnel sur les trois derniers mois et surtout la recherche des moyens.

La question sur l'annonce des perspectives de l'année à venir notamment la formation professionnelle et la sécurisation de l'ensemble du territoire a été au menu des échanges.

En somme les autorités entendent sécuriser l'ensemble du territoire national et

de protéger la libre circulation des personnes et des biens. Le Directeur général de la Documentation Nationale a fait également un exposé sur les bonnes pratiques en matière d'établissement des cartes nationales d'identité et la légalisation des pièces administratives.

Quant à lui, le Médecin-chef de la Police a entretenu les Commissaires et Officiers

sur la gestion médicale du personnel, les bonnes pratiques sanitaires et les gestes barrières contre la covid-19. Il faut rappeler que ces rencontres trimestrielles ont été instituées par le Directeur Général de la police nationale avec pour but de passer au peigne fin le travail abattu par la police afin de trouver des solutions aux problèmes dans cette entité.

**TCHAGNAO**

## Budget 2021 :

## Relance dans les secteurs de développement, la grande priorité

Le vendredi 18 décembre dernier les députés à l'Assemblée Nationale ont adopté à l'unanimité, le projet de loi de finances, exercice 2021, qui s'équilibre en ressources et en charges à 1.521,6 milliards de francs CFA, en léger recul par rapport à l'exercice 2020. Le budget, exercice 2021 qui vient d'être voté consacre aux secteurs sociaux un montant de 445,1 milliards de francs CFA contre 401,7 milliards de francs CFA dans le budget 2020, soit une hausse de 10,8%. La part relative de ces dépenses dans le budget, exercice 2021, est de 53,7% des crédits budgétaires contre 52,9% dans le budget 2020.

La loi de finances, exercice 2021 consacre la mise en œuvre intégrale du budget programme et prend en compte les objectifs de développement durable traduits dans le PND et la feuille de route gouvernementale vision 2020-2025. Quelle répercussion ce budget 2021 a sur les différents secteurs sur lesquels le Togo se base pour se développer ? Pour apporter plus de précision à nos lecteurs, notre rédaction est revenue sur les quelques détails donnés par le ministre de l'économie et des finances.

## Secteur Agricole

Dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie, au regard des efforts de modernisation déjà consentis par le Gouvernement, le ministre de l'économie et des finances a notifié que les actions sont orientées vers un meilleur accès au financement des paysans pour booster la production et encourager la consommation locale, l'intensification de la recherche agricole, la mécanisation, l'utilisation d'engrais, le développement des chaînes de valeur agricoles et l'émergence d'agro-entrepreneurs.

Dans cette optique, il a précisé qu'un accent est mis sur l'acquisition de nouveaux tracteurs agricoles pour renforcer le parc existant afin d'appuyer les zones d'aménagement agricoles planifiées.



Le ministre Sani Yaya

Selon le ministre, le gouvernement renforcera l'accompagnement des exploitants agricoles à travers le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) dont le renforcement des capacités d'intervention est envisagé.

En outre, il poursuit en rappelant que le désenclavement des zones de productions agricoles sera renforcé par le projet de réhabilitation, d'aménagement, d'extension et de renforcement des pistes rurales. Ainsi, un montant de 65,7 milliards de francs CFA, soit 8,4% du montant alloué aux ministères et institutions, est affecté à la mise en œuvre de ces actions en 2021. Par ailleurs, une enveloppe de 9 milliards de francs CFA est allouée au ministère des pistes rurales qui vient s'ajouter aux projets d'ouverture et de renforcement des pistes dans les zones de productions agricoles notamment cotonnières.

## Secteur Santé

Dans le domaine de la santé, le ministre devant les parlementaires a annoncé que des mesures seront prises pour consolider le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).

En ce qui concerne ces mesures, il s'agira notamment pour sa part, de renforcer la gouvernance au niveau du système de santé, de construire un

hôpital et un laboratoire modernes dans chaque région, de renforcer le plateau technique des hôpitaux et centres de santé régionaux et préfectoraux, de même que les capacités des ressources humaines et en fin de rendre le système de santé de base résilient pour

assurer l'accès universel aux soins conformément à l'engagement du Chef de l'Etat.

Par ailleurs, il a également annoncé qu'un accent particulier sera mis sur le renforcement des programmes de gratuité avec la prise en charge des soins de santé des femmes enceintes.

Pour que ces ambitions puissent se concrétiser comme souhaitées par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le ministre Sani Yaya a expliqué qu'un crédit de 77,9 milliards de francs CFA, soit 10% du montant alloué aux ministères et institutions, est affecté à ce secteur au titre du budget 2021.

## Secteur de l'éducation

Au niveau de l'éducation, nombreuses sont les mesures qui ont été expliquées par le ministre de l'économie et des finances.

Ces mesures selon lui, porteront sur : la suppression progressive des écoles d'initiatives locales (EDIL) afin d'avoir un meilleur encadrement des établissements et une amélioration de la qualité et de l'équité de l'enseignement, la poursuite de la construction des salles de classe accessibles à tous, de la fourniture de matériels pédagogiques et didactiques ainsi que du recrutement et de la formation des éducateurs, le développement d'un enseignement scientifique, technique et de la formation professionnelle afin que les filières répondent aux besoins de l'économie, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail, la création dans chaque région d'un centre universitaire et/ou d'Université polytechnique et la valorisation

de l'apprentissage et des compétences.

Ainsi pour l'atteinte de toutes ces mesures, le ministre Sani Yaya a affirmé qu'un montant de 195,5 milliards de francs CFA, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions au titre du budget 2021, est alloué à ce secteur de l'éducation.

Il a également notifié que dans un contexte de persistance de la crise sanitaire et pour faciliter le bon déroulement de la rentrée scolaire 2020-2021, le gouvernement dans son plan d'action a eu à prendre d'autres mesures. Des mesures qui selon lui, sont la fabrication de tables-bancs, l'acquisition de matériels informatiques au profit de tous les établissements scolaires suivant l'inventaire disponible, l'acquisition de mallettes pédagogiques. Aussi une autre de suppression du paiement des frais d'inscription aux différents examens pour le compte de l'année académique 2020-2021 a été décidée par le gouvernement. Dans ce contexte, il a expliqué que ces frais rendus gratuits, couteront 1,9 milliard de francs CFA à l'Etat.

## Secteur Sécuritaire

Au plan sécuritaire, à travers ce budget 2021, le gouvernement dans son ensemble poursuivra en 2021 les actions d'urgences sécuritaires, en vue de renforcer la lutte contre l'insécurité et le terrorisme transfrontalier. Ainsi, il a rappelé que l'adoption et la mise en œuvre de la loi de programmation militaire permettent de doter les forces de défense et de sécurité de moyens nécessaires pour préserver les principaux atouts du pays que sont la paix, la sécurité et la stabilité. Pour ce faire, le ministre a signifié qu'il est prévu une allocation budgétaire de 82,5 milliards de francs CFA, soit 10,6% du total des crédits alloués aux ministères et institutions pour 2021.

## Secteur de l'énergie

Dans ses efforts, le gouvernement par le biais du ministre de l'économie et des Finances a annoncé que la

politique énergétique d'extension de l'électrification se poursuivra. Ainsi donc à moyen terme, elle permettra selon lui, de réduire la dépendance en matière d'approvisionnement et favorisera l'accès des populations à des services énergétiques fiables, modernes et à un coût abordable. A cet effet, il a annoncé qu'un accent est mis sur le mix énergétique à travers le développement d'énergies renouvelables et le renforcement de la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre et l'efficacité énergétique. Par ailleurs, pour accroître l'électrification en milieu rural, outre le projet CIZO, les actions de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER), la programmation et la réalisation des ouvrages d'électrification rurale ainsi que la mise en valeur du potentiel national en énergies renouvelables seront renforcées.

## Secteur de l'eau

L'accès à l'eau potable des populations constitue également une priorité. Ainsi, le Gouvernement à travers les propos du ministre poursuivra la mise en œuvre des programmes de construction de mini adductions d'eau potable et des programmes d'hydrauliques villageoises avec pour objectif d'atteindre un taux de desserte moyen d'au moins 80% en milieu urbain ou rural. Pour la mise en œuvre des actions prévues dans ce secteur, 65,9 milliards de francs CFA, soit 8,2% du budget alloué aux ministères et institutions, y seront consacrés.

## Secteur des TIC

Selon le ministre, le Togo ambitionne de faire du numérique un véritable levier de modernisation de l'économie et de la société dans son ensemble. Il s'agit à court et à moyen terme de rendre les technologies de l'information et de la communication (TIC) compétitives et accessibles au plus grand nombre de citoyens. A long terme, l'ob-

Suite à la page 7

# Entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest francophone : Ghislain AWAGA, sacré meilleur dans la catégorie des jeunes opérateurs économiques

Depuis quelques années, l'auto-emploi est devenu la voie par excellence sur laquelle s'est engagé le gouvernement togolais pour lutter contre le chômage. Aujourd'hui nombreux sont ces jeunes qui se démarquent grâce à cette politique que le gouvernement a eu à mettre en place. Parmi ceux-ci, on peut remarquer le jeune entrepreneur Ghislain Emerice Awaga, PDG de Global Trade Corporation SA qui a été sacré meilleur entrepreneur d'Afrique de l'ouest francophone dans la catégorie des jeunes opérateurs économiques. C'était lors de la 4ème édition du gala de l'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance (OAPBG) qui a eu lieu le samedi 19 décembre dernier dans la capitale ivoirienne.

L'édition de cette année a été placée sous le signe de l'excellence et du mérite, aux meilleurs acteurs de l'Afrique de l'Ouest, chacun dans son domaine d'activité. Parlant de l'excellence, le Togo notre pays a été au rendez-vous de ce gala de l'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance (OAPBG). Un rendez-vous qui a permis au jeune entrepreneur Ghislain Emerice Awaga de décrocher le prix panafricain du meilleur entrepreneur d'Afrique de l'ouest francophone dans la catégorie des jeunes opérateurs économiques qui ont eu à postuler. Avec ce prix qui est un signe de reconnaissance pour les efforts consentis par ce jeune togolais, notre rédaction pour le faire découvrir à ses lecteurs, s'est approchée de son staff pour mieux comprendre



Ghislain Awaga (à droite) recevant le prix

les critères qui ont milité en sa faveur.

Malgré les bouleversements qui sont survenus au cours de cette année 2020, suite à la crise sanitaire, elle a été fructueuse, décisive et marquante pour d'autres. C'est le cas du jeune entrepreneur togolais Ghislain Awaga. Humble et modeste, ce jeune togolais a eu à épaier plus d'un par ses réalisations et actions. Des actions qui se justifient à travers : une entreprise de BTP dénommée GEA Group Industry, la Compagnie panafricaine de la finance inclusive (COPAFI). Actionnaire à 90% dans une méso finance d'un capital d'un milliard de francs CFA, Ghislain Awaga détient une structure dénommée Global Trade Corporation (GTC) SA qui est une entreprise au capital de 2 milliards de FCFA et qui est spécialisée dans le domaine de l'immobilier, de l'agroalimentaire, de la prise de participation dans les entreprises et dans les NTICS. Passionné pour un travail bien fait, ce jeune en collaboration avec une équipe dynamique, proposent un créneau de partenariats aux investisseurs afin de financer de multiples activités comme le développement des logiciels sur mesure, l'acquisition,

la rénovation, la mise en location ou la vente d'immeubles ainsi que le financement de la petite agriculture. Dévoué à amener l'entrepreneuriat au sommet, lui et son entreprise qui est le GTC ont commencé par mettre sur pied une chaîne de production de plusieurs produits agricoles comme l'anacarde, le maïs, le gingembre et du soja.

C'est à travers cette créativité et ce dynamisme qu'il a été propulsé parmi les 100 entreprises togolaises de l'année. Promoteur d'une grande école nommée ainsi que d'une entreprise de commerce qui fait de l'importation et de l'exportation, Ghislain Awaga dispose également des entreprises au Sénégal, en République Centrafricaine où il bénéficie des avis et propositions de la conseillère économique du Président, ainsi que de colossaux investissements au Congo, pour ne citer que ceux-là. L'homme s'est également illustré sur le plan social. Il a fait parlé son cœur en faisant des dons à travers tout le pays afin de soutenir les corps habillés, les corps de la santé, les étudiants, les personnes démunies et vulnérables, les inspections d'enseignement, à hauteur de plus de 100 millions de FCFA, dès

le début de la crise sanitaire, autant d'atouts qui ont milité en sa faveur dans l'obtention de ce prix qui honore tout le Togo. Disposant de tous ses atouts, nous nous sommes intéressés sur comment il arrive à fonctionner. C'est-à-dire quel est le modèle dont-il dispose ?

## Modèle de fonctionnement

Interrogé sur son modèle de fonctionnement, ce fervent admirateur de Warren Buffet confie être toujours à l'affût des secteurs porteurs, d'y investir son argent et son énergie, d'en récupérer les potentiels gains pour de futures opérations dans d'autres secteurs porteurs. Pour lui, la clé réside dans le suivi continu qu'il faut effectuer dans toutes ces opérations afin de déceler les manques de rentabilité et de ne rien laisser au hasard. Au-delà de ces aspects, il a mis un accent sur la quête des bonnes personnes avec lesquelles il faut s'entourer afin de parvenir à la réussite dans les affaires. Pour lui, l'entrepreneuriat avec professionnalisme, une décision qu'il ne faut pas prendre à la légère. A travers son modèle de fonctionnement, Ghislain Awaga fait comprendre à ses confrères jeunes, que l'idéal, c'est d'essayer et de cesser d'avoir peur de tomber. Et même si demain, il arrivait qu'ils rencontrent des difficultés, et des échecs, ils n'ont qu'à se dire avec fierté qu'ils ont eu à essayer car c'est cela le plus important pour sa part. Ghislain Awaga reste un jeune battant qui cherche toujours à aller plus loin. Ainsi après ce sacre, il ambitionne d'autres projets car il se dit que les

jeunes entrepreneurs ont bon nombre de réalisations à leur actif, mais leurs objectifs personnels ainsi que dans le cadre de leurs entreprises sont loin d'être atteints. Raison pour laquelle il ambitionne de voir émerger des champions régionaux et de voir un jour un togolais dans le top 10 des plus grandes fortunes mondiales.

## Futur projet

PDG de Global Trade Corporation SA et président du conseil d'administration de la COPAFI, Ghislain s'apprête à dédicacer bientôt un livre intitulé "le numérique et la société africaine", et qui abordera essentiellement la thématique de l'économie numérique. Le digital, les NTICS, le sens du monde économique de demain, voilà autant de thèmes qui seront abordés dans ce livre. Les enjeux et perspectives d'avenir pour tous ceux qui voudront embrasser l'économie numérique, en l'occurrence, le gaming, les logiciels, la banque digitale ou encore la mésofinance digitale qui consiste en une délocalisation de la banque,...ne seront pas en marge des grandes idées de ce livre attendu. Pour lui, l'économie traditionnelle a suffisamment montré ses failles. Donc c'est le lieu d'innover et de mettre des moyens de communiquer autrement.

De cette 4ème édition du gala de l'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance (OAPBG) le PDG de Global Trade Corporation pense que ce prix reste une grande fierté pour le Togo. Car beaucoup de personnes étaient susceptibles d'être nommées que ce soit au Sénégal, au Bénin, en Côte d'Ivoire, mais si c'est le Togo qui a triomphé, cela veut dire pour sa part qu'ils peuvent encore faire plus pour aller au delà des frontières, au delà de l'Afrique. Cette vision doit pousser tous les jeunes togolais à ne pas rester sur leurs lauriers et se contenter de ce qu'ils ont, mais de prendre davantage de risque pour aller plus loin.

Elom

Elom

## Œuvre humanitaire : Des femmes et hommes de l'APCPH-PS donnent de la joie aux orphelins

Suite de la page 4

périodes de fête de fin d'année.

A l'orphelinat Dieu est grand d'Amoussoukopé, c'est le même sentiment de joie retrouvé auprès de ALOLO Akouvi Yayra, responsable de l'orphelinat car depuis 2005 que l'orphelinat est érigé à

Amoussoukopé, elle affirme n'avoir reçu un don de cette taille. Elle a pour finir, demandé à Dieu tout-puissant, Père des orphelins de les bénir et de leur rendre au centuple ce qu'ils ont eu à dépenser.

C'est également le même sentiment de joie qui est partagé au niveau du centre

de réinsertion où Yarbondjoa Delphine une des responsables qui a expliqué que le centre n'oubliera un tel geste venant de la part de ces hommes et femmes.

Satisfaite de leur tournée de remise de don, la délégation a tout d'abord remercié le Seigneur Dieu

pour la faisabilité de ce geste, et promet que ce n'est que partie remise. Car d'autres membres de leur association promettent encore en faire plus pour réitérer le même geste dans d'autres centres avant la fin des fêtes de fin d'année.

## CNO-Togo:

## Déladem AKPAKI, nouveau patron des lieux

Les membres du Comité national olympique togolais (CNO-Togo) ont élu Déladem Ogouwa AKPAKI nouveau président.

Cette élection est intervenue lors de l'Assemblée générale ordinaire élective le samedi 19 décembre 2020, à Lomé, M. Akpaki a été élu avec 24 voix contre 21 pour son adversaire, Germain WONA. Président de la Fédération togolaise de Judo, M. Akpaki était Secrétaire Général dans l'équipe sortante d'Azaad Kélani Bayor.

Le nouveau Président avec son programme a su rassurer les membres qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour porter le choix sur lui.

Il est également le 1er Adjoint au maire de la commune Ogou1. Deladem Ogouwa AKPAKI est patient et respectueux. C'est un homme d'affaire expérimenté et capable de relever les grands défis qui attendent le CNO-Togo pour les années à venir.

## Le bureau complet du CNO-TOGO

Président : AKPAKI Deladem (Judo)

1er Vice-président : GAGOU Kokou (Cyclisme)

2è Vice-président : TAKAS-S I - K I K P A Tikoyabe (Badminton) Mission particulière assignée :



Déladem Akpaki, nouveau président du CNOT

Chargé des NTIC ;

3è Vice-présidente: ADIHO Akpénè Y. (Handball)

Mission particulière assignée : Chargée des relations avec les fédérations nationales

sportives ;

Secrétaire Général : N'DA-DIYA Essossannèyou (Volleyball)

Secrétaire Général Adjoint : ASSEIM Koffi Téoundé

(Karaté) Mission particulière assignée : Chef de Mission

Trésorier Général : BEDI-NADE Bedembada (Rugby)

Trésorier Général Adjoint : EDAH Kokou Vaast (Tennis de Table) Mission particulière assignée : Chargé de la mise en place de la licence sportive ;

1er Conseiller : Col. AKPO-VY Kossi Guy (Football) Mission particulière assignée : Chargé des infrastructures sportives ;

2è Conseiller : DJOBO-KOU Kossi Adodo (Athlétisme) Mission particu-

lière assignée : Chargé de l'environnement ;

3è Conseiller : ADJEVI Anani Néglokpé (Aviron) : Mission particulière assignée : Chargé de la Communication et de la Presse ;

4è Conseiller : BONOU Kokou Edem (Sport Boules) Mission particulière assignée : Chargé des assurances

5è Conseiller : ETSRI-EWOMOUVO Kinvi (Brusquembille) Mission particulière assignée : Chargé des infrastructures techniques

La Rédaction

## Budget 2021 :

## Relance dans les secteurs de développement, la grande priorité

Suite de la page 5

jectif du gouvernement est de bâtir les fondamentaux d'une digitalisation économique porteuse de valeurs et créatrice d'emplois.

Par ailleurs, l'identification biométrique qui démarrera bientôt permettra au gouvernement de mettre en œuvre des politiques sociales plus ciblées et plus efficaces au profit des populations les plus vulnérables.

Donc pour la réalisation de cet ambitieux projet, l'enveloppe budgétaire allouée à ce secteur en 2021 s'élève à 25,5 milliards de francs CFA, soit 3,3% des crédits affectés aux ministères et institutions.

## Domaine de la fiscalité

Au titre de la loi de finances, exercice 2021, les mesures fiscales proposées visent à doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie de Covid-19, de favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et de permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale.

L'arsenal juridique en matière douanière tire sa substance du constat, établi depuis plusieurs années, selon lequel la législation douanière enregistre un besoin presque permanent de mise à niveau.

Cette mise à niveau répond à des principes fondamentaux qui sont, entre autres, la promotion de la mission économique et sécuritaire de la douane, l'adoption de concepts consacrés par les conventions internationales, la refonte des mécanismes de contrôle, le renforcement des droits des usagers et partenaires, la réorganisation des voies de recours et le réaménagement

en profondeur du contentieux douanier.

Les domaines de propositions de réformes visent : l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'allègement de la charge fiscale, les ajustements techniques, la prise en compte de la réglementation sous régionale, l'exonération du matériel médical de lutte contre la COVID-19, du matériel agricole ainsi que l'exonération totale ou partielle des véhicules électriques, neufs ou dont la durée de vie n'excède pas 5 ans.

Nouvelle Opinion

## Opportunités d'affaires au Togo :

## Focus Yakou lance le Tom 3 du "Guide Pratique des Affaires au Togo"

Le Tom 3 du Guide Pratique des Affaires au Togo est désormais sur le marché. C'est en effet un recueil qui permet à l'entrepreneur et à l'investisseur, un accès facile à toutes les informations utiles et pratiques pour évaluer, préparer, exécuter et d'administrer son programme d'investissement au Togo. Le document a été publié le jeudi 17 décembre dernier à Lomé par l'agence Focus Yakou.

Le Tom 3 du Guide Pratique des Affaires au Togo est un document de 200 pages, structuré en qua-



Jean Paul Agbo Ahouete, directeur général de Focus Yakou

tre parties. Un recueil par excellence d'informations juridique, économique, financière, fiscale très pratique sur le cadre des affaires au

Togo. Les informations, selon l'agence Focus Yakou, sont obtenues de plusieurs sources officielles, institutionnelles et documentaires.

" L'idée, c'est de vendre la destination Togo. Dans un environnement économique concurrentiel, les réformes qui sont faites ici sont mises en valeur notamment l'amélioration du climat des affaires ", a relevé Jean Paul Agbo Ahouete, directeur général de Focus Yakou.

" Mesures d'accompagnement dans le cadre de la COVID-19 ", " Réformes foncières ", " Procédures et Délais au Port Autonome de Lomé ", " Droit Pénal des

Affaires ". " Opportunités d'Investissement ", " Feuille de Route Présidentielle 2025 " et " Projets développés par Togo Invest ", sont principalement les innovations qu'apporte ce troisième numéro du Guide Pratique des Affaires au Togo.

Rappelons que lors de la dédicace, une table ronde a été animée par d'éminents acteurs socio-économiques du pays sous le thème: " Opportunités et défis d'une transformation structurelle et stratégique en cours au Togo ".

La Rédaction

NOUVEAU

# Chapz Y'a pas match !!!

Bouteille 33cl / Bouteille 50cl  
**200** FCFA / **350** FCFA



Limonade

Can 33cl  
**250** FCFA



Cola  
 au citron

Can 33cl  
**250** FCFA



Cocktail  
 de fruits

Can 33cl  
**300** FCFA

\* Prix de vente maximum conseillé



Le goût de ça !